

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 5 septembre 2023
à 20h00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1) Compte-rendu de commissions
- 2) Décision modificatrice _ délibération Auberge du Môle
- 3) Décision modificatrice _ délibération CCAS n°1
- 4) Décision modificatrice _ délibération CCAS n°2
- 5) Titularisation de Yann TEUSHER _ délibération
- 6) Taxe logements vacants _ délibération

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

